



VISITE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le vendredi 20 septembre 2024, les élus de la Communauté de Communes ALCT ont arpenté les différentes zones d'activités économiques du territoire. Neuf zones d'activités sont réparties, des Causses (Le Massegros-Causses-Gorges) aux pentes de l'Aubrac (Saint-Germain-du-Teil), de la porte sud proche de l'Aveyron (La Tieule) au nord avec Chanac en passant par la Vallée du Lot et de l'Urugne avec Banassac-Canilhac et La Canourgue.

L'objectif était de mettre en évidence les caractéristiques et spécificités de chacune des zones (histoire, géographie et dynamique) et de finaliser la stratégie économique du territoire adoptée pour les années à venir. Celle-ci doit prendre en compte les enjeux environnementaux pour lesquels l'artificialisation des sols est une préoccupation. La réalité du terrain et les échanges engagés ce jour-là ont permis de mettre en relief les atouts et d'enrichir la réflexion.

LABELLISATION DES GORGES DU TARN, DE LA JONTE & CAUSSES GRAND SITE DE FRANCE

Le Ministère de la transition écologique a attribué le label le 21 mai 2024 pour le territoire des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses



Les Communautés de Communes de Millau Grands Causses, Gorges Causses et Cévennes et Aubrac Lot Causses Tarn travaillent ensemble sur ce projet depuis quelques années. Sur la CC ALCT, cela concerne les communes de Laval du Tarn et Massegros-Causses-Gorges.

Ce label constitue un attrait supplémentaire pour les touristes et était fortement attendu par les acteurs touristiques.

Il est accordé par l'Etat pour 8 ans, qui reconnaît l'engagement du territoire dans un projet de développement concerté, fondé sur la préservation et la restauration de la valeur paysagère du site, vecteur d'un accueil de qualité, respectueux des lieux et de la vie de ses habitants.

www.ccalct.fr



16, Quartier de Trémoulis - 48500 LA CANOURGUE
Tél. : 04 66 31 41 23 - Mail : contact@ccalct.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Le mercredi de 9h à 12h

Le RESEAU DE LECTURE du TERRITOIRE AUBRAC LOT CAUSSES TARN organise son

PRIX DE LA NOUVELLE

Banassac-Canilhac
Chanac
La Canourgue
Massegros Causses Gorges
Saint-Germain du Teil

PARTICIPEZ AU VOTE
dans la sélection existante

RENDEZ-VOUS dans votre bibliothèque



DE SEPTEMBRE 2024
AU PRINTEMPS 2025

RAPPEL

LA CC ALCT MET À DISPOSITION DES COMPOSTEURS

Conditions de réservation d'un composteur 200L, en Douglas Cat 3 : 1 seul par foyer situé sur une des communes de la Communauté de Communes.

La mise à disposition se fait à l'issue d'une séance d'information obligatoire sur la pratique du compostage d'environ 1 heure.

Pour réserver votre composteur, envoyez vos coordonnées : Nom, Prénom, Commune, Téléphone, Mail

Contact ComCom ALCT :
gregory.malaviolle@ccalct.fr
06 79 17 13 86



25€
LE COMPOSTEUR
1 BIO-SEAU OFFERT



ATTENTION

Pendant les travaux du bâtiment à Trémoulis, les services de la CCALCT se situent dans les locaux de l'ancienne trésorerie en centre-ville de La Canourgue, 2, place de l'Ayre

Crédit photos : CC ALCT / Conception et Impression : Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48

COM' Aubrac Lot Causses Tarn

BULLETIN INTERCOMMUNAL N°6 | NOVEMBRE 2024



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EST LA CONDITION INDISPENSABLE AU MAINTIEN ET À L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

C'est la raison pour laquelle les élus de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn en font un axe majeur de la politique de développement du territoire en lien avec les autres filières : agricoles, médico-sociales et touristiques.

Pour impulser une telle dynamique, il est indispensable d'anticiper et de préparer l'avenir.

Pour ce faire, le conseil communautaire a adopté une stratégie économique territoriale qui précise les grandes orientations en matière de développement économique, d'implantation de zones d'activités, de gestion de l'espace et de dynamisme commercial.

La stratégie comprend notamment :

- **Reprise de la zone d'activités de La Tieule** qui était jusqu'à présent portée par le Syndicat Mixte Lozérien de l'A75. Cette zone est idéalement positionnée en bordure de l'autoroute A75 et présente de nombreux atouts. Des compléments d'aménagement vont être réalisés afin de l'adapter aux besoins actuels des entreprises et permettre leur implantation prochaine.
- **Création d'une zone artisanale** à proximité de la vallée du Lot (Commune de Saint-Germain-du-Teil).
- **Optimisation des terrains encore non mobilisés sur les zones d'activités existantes** en vue d'une éventuelle densification (communes de Chanac, Massegros-Causses-Gorges, La Canourgue, Banassac-Canilhac).
- **Réflexion avec la Commune de La Canourgue sur l'affectation d'un terrain à l'entrée ouest de la commune.**

- **Renouvellement de l'opération chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année** au vu du succès de celle lancée en 2023 conjointement avec l'Office de Tourisme, sur l'ensemble du territoire avec les commerçants et artisans partenaires.

- **Poursuite du dispositif financier de soutien à "l'immobilier d'entreprise"** en partenariat avec la Région et le Département.

La stratégie comprend plusieurs autres actions transversales qui ont toutes leur importance. Prochainement va être lancé, sur le même principe, un travail d'élaboration d'une feuille de route pour le développement touristique.

Conscient que pour maintenir nos jeunes sur le territoire et accueillir de nouvelles populations, les opportunités d'emplois doivent s'accompagner de possibilités de logement et d'offres de services satisfaisantes, la CC ALCT, dans la limite de ses compétences, se positionne comme facilitatrice et incitatrice notamment en sensibilisant les élus, propriétaires et investisseurs en matière de logement.

Autant d'actions qui ont pour objectif de faciliter et dynamiser l'installation et le développement des entreprises sur notre territoire.

Jean-Claude SALEIL, Président de la CC ALCT

Didier JURQUET, Vice-président en charge du développement économique et touristique

COMMISSION

“ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME ”

L'action de développement économique est une des compétences confiée aux Communautés de Communes suite à la mise en œuvre de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

Au sein de la CC ALCT, la commission en charge de cette compétence est composée d'élus communautaires et municipaux. Elle contribue au développement économique et touristique par un accompagnement des porteurs de projets localisés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Elle a travaillé pour définir un programme d'actions à plus ou moins long terme. Cela a permis d'élaborer une stratégie économique territoriale, adoptée par le conseil communautaire lors de la séance du 26 septembre 2024. La stratégie précise les grandes orientations en matière de développement économique, d'implantation de zones d'activités, de gestion de l'espace et de dynamisme commercial.



LES MEMBRES DE LA COMMISSION

JURQUET Didier
(commune de St-Germain-du-Teil)
Vice-président
chargé de cette commission

BONICEL Bernard
Commune de Laval du Tarn

CASTAN Emmanuel
Commune de La Tieule

CASTAN Grégory
Commune de Saint-Saturnin

DAUBAN Charles
Commune des Salces

FERNANDEZ Florence
Commune de Chanac

GAYSSOT Serge
Commune de Saint-Germain-du-Teil

GELY Vincent
Commune des Hermaux

PIGNOL Jean-Philippe
Commune de Saint-Pierre-de-Nogaret

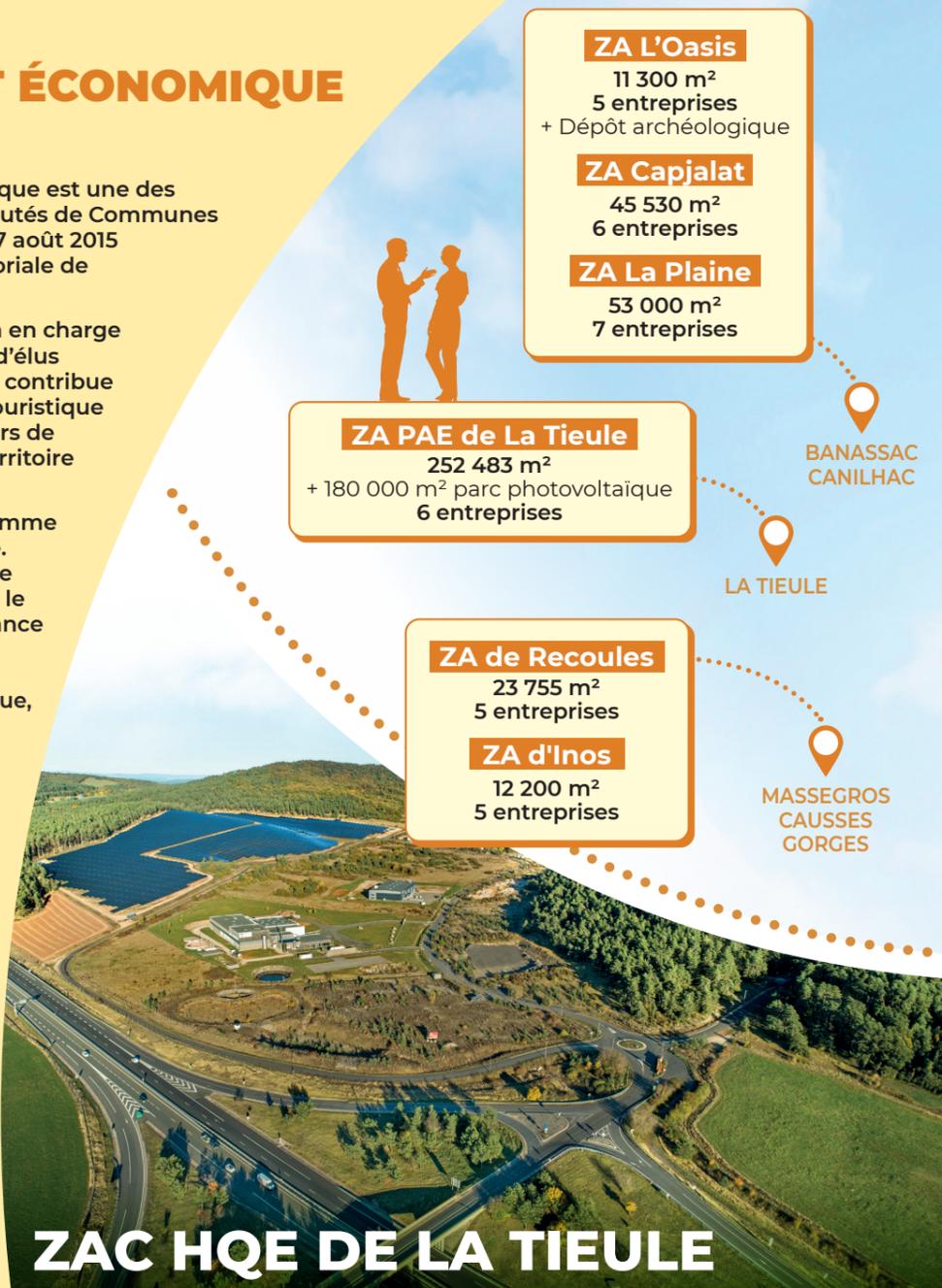
POURQUIER Jean-Paul
Commune du Masegros-Causse-Gorges

RODRIGUES David
Commune de Banassac-Canilhac

ROUX Emmanuel
Commune de Trélans

VALARIER Valérie
Commune d'Esclanèdes

VALENTIN Christine
Commune de La Canourgue



ZAC HQE DE LA TIEULE

INITIÉE DÈS 2005 PAR LE SYNDICAT MIXTE LOZÉRIEN DE L'A75 (SMLA75), LA "ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE (ZAC HQE)" DE LA TIEULE S'ÉTEND SUR 36 HECTARES À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE L'A75.

Suite à la dissolution du SMLA75, la CC ALCT vient de reprendre cette zone. Elle dispose donc de 17 hectares de terrains à bâtir, opportunité sans égale en Lozère.

Le parc photovoltaïque existant, situé sur du foncier en location, permet de financer en partie l'emprunt transféré lors de la reprise de la zone d'activités.

La zone a été conçue pour accueillir de grandes entreprises (lots de surface importante). Pour pouvoir accueillir des petites et moyennes entreprises quelques aménagements vont être réalisés. Cette opération d'optimisation des lots va pouvoir se faire avec le soutien financier de l'Etat par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

La CC ALCT est donc désormais en mesure d'accueillir sur la zone de La Tieule tout type de projet, dans le cadre du respect du cahier des charges.

Rappelons que la surface des lots peut être adaptée aux besoins de chaque entreprise, que la zone d'activités est notamment équipée d'un dispositif de vidéoprotection et est éligible à la fibre grand public et à la fibre professionnelle. Le prix au m² est de 13€ HT.

9 ZONES D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE

AMÉNAGÉES SUR UNE SURFACE DE 54 HECTARES



La CC ALCT est à disposition de tout porteur de projet pour l'aider à trouver un terrain, de l'immobilier existant, des aides financières

CONTACTS

- Nelly GUILHEM**
(chargée de développement économique)
06 84 66 48 06
- ou en cas d'absence
- Fabienne RICHARD**
(directrice générale des services)
06 80 55 72 77

AIDE À L'IMMO D'ENTREPRISE

La CC ALCT a mis en œuvre une politique proactive en matière de développement économique. En effet, la loi NOTRe a conféré aux régions la compétence exclusive pour le soutien financier aux entreprises (création, extension de l'activité et reprise), à l'exception des aides à l'immobilier d'entreprise confiées aux communautés de communes. Elle a également autorisé les départements à intervenir dans le champ du développement économique, par délégation de l'octroi de tout ou partie des aides ou en cofinancement.

Ainsi, les Communautés de Communes ont compétences en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises. La CC ALCT, en partenariat avec le Département de la Lozère, peut octroyer une aide financière, sous conditions, aux porteurs de projets publics ou privés à parts égales.

A titre d'exemples, en 2024 :

La société **ASTRO Marché** a pu bénéficier d'un soutien financier de 120 000€ (60 000€ du Département de La Lozère, 60 000€ de la CC ALCT) sur un investissement de plus d'un million d'euros pour la construction d'un bâtiment multifonctions (ateliers de transformation agro-alimentaire et espace de vente multi-services) sur la commune de Chanac.

La **SAS Le Fermier Gourmand** va bénéficier d'une aide de 38 254€ (19 127€ financés par le Département de La Lozère, et 19 127€ par la CC ALCT) pour la création d'un atelier de transformation (fabrication de glaces) d'un montant prévisionnel de 160 000€, à Saint-Pierre-de-Nogaret.



OPÉRATION CHÈQUES CADEAUX

Une opération en vue de soutenir le commerce local a été initiée en 2023. Elle a pris la forme de chèques cadeaux de 2 types :

CHÈQUES DE 20€ VENDUS AUX HABITANTS DE LA CC ALCT

Pour 1 chèque de 20€ acheté, 1 chèque de 20€ offert par la CC ALCT à raison d'un chèque offert par foyer jusqu'à limite des stocks disponibles à savoir 600, soit un budget pour la CC ALCT de 12 000€.

CHÈQUES DE 20€ VENDUS AUX ENTREPRISES, ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

pour offrir aux salariés ou autres et soutenir nos commerçants.

L'opération a été proposée à tous les types de commerce implantés sur le territoire de la CC ALCT. 70 ont adhéré au dispositif.

Ainsi, ce sont 33 840€ qui ont été injectés dans l'économie locale.

Au vu de ce succès et de la satisfaction des commerçants, les élus ont décidé de reconduire l'opération en 2024 et de porter le nombre de chèques offerts à 800 (16 000€).

LANCEMENT **MARDI 22 OCTOBRE 2024**
Réservé aux habitants de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn

LE CHEQUE CADEAU "DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN"
d'une valeur de **20€**

1 chèque offert par foyer et par an
Dans la limite des stocks disponibles
Chèques utilisables jusqu'au 15/09/2025

Retrouvez les chèques cadeaux en vente dans les bureaux de l'Office de Tourisme "De l'Aubrac aux Gorges du Tarn"

- La Canourgue
- Le Masegros
- Chanac
- St-Germain-du-Teil

+ d'infos : 04 66 48 88 08

Nos commerçants partenaires.